

Cérémonie de remise des diplômes TEN 2023

28 juin 2023



Retour d'expérience de la commune de Mantes-la-Jolie
- Lauréat en 2020 -
Périmètre Natura 2000 de l'île l'Aumône



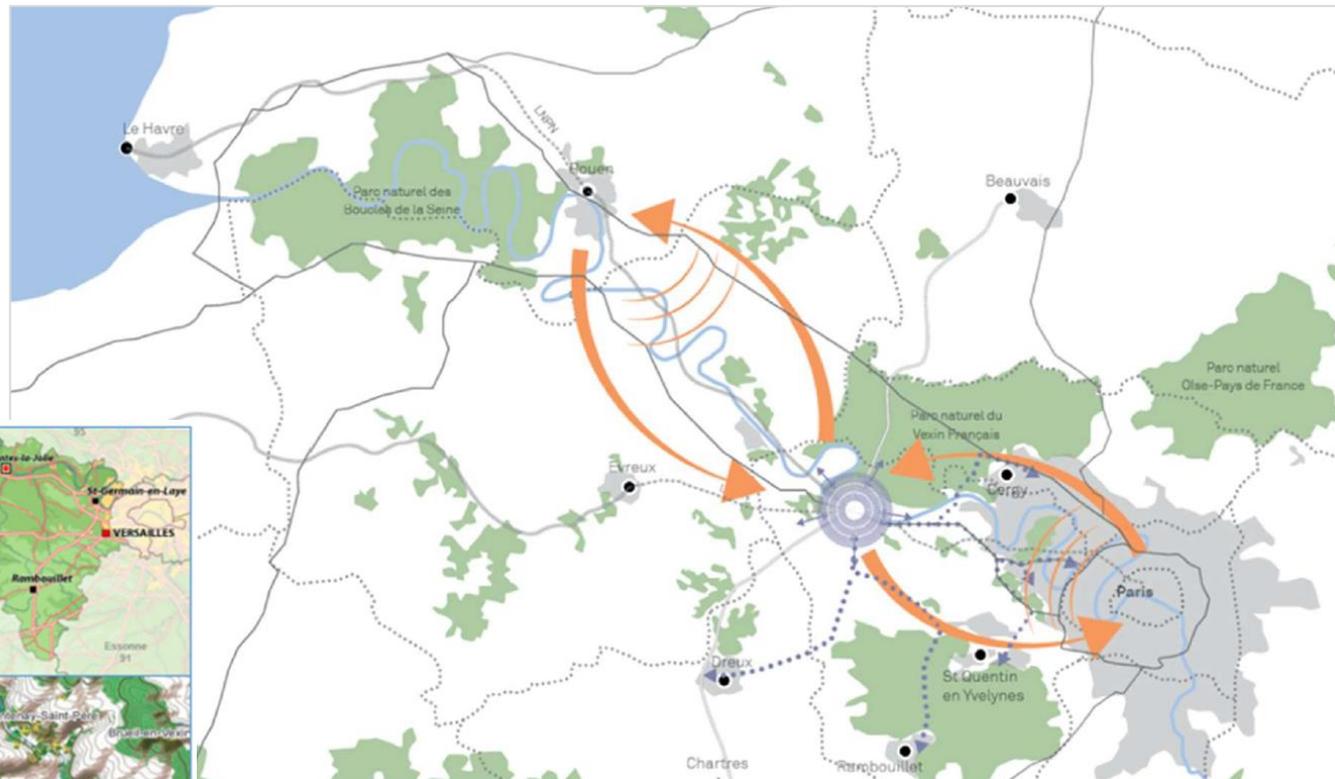
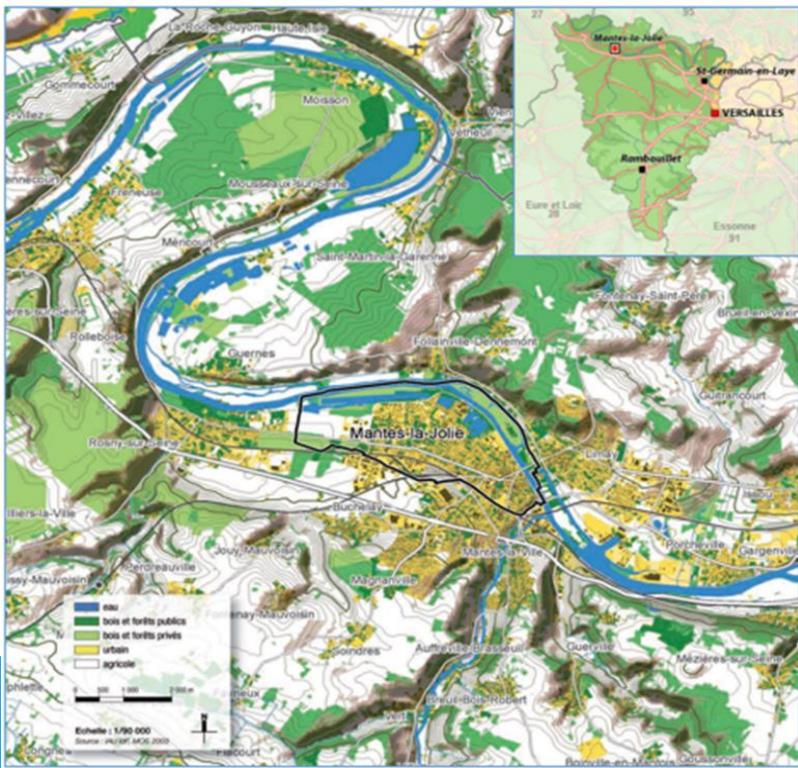


Sommaire

- Présentation de la commune :
 - localisation
 - organisation
 - site Natura 2000
- Site Natura 2000 sur l'île l'Aumône :
 - constats
 - objectifs
- Réalisation d'un atlas de la biodiversité
- Formation des agents chargés de la gestion du site
- Sensibilisation du public
- A venir : Mise en œuvre du plan de gestion (programme d'actions pluriannuel)

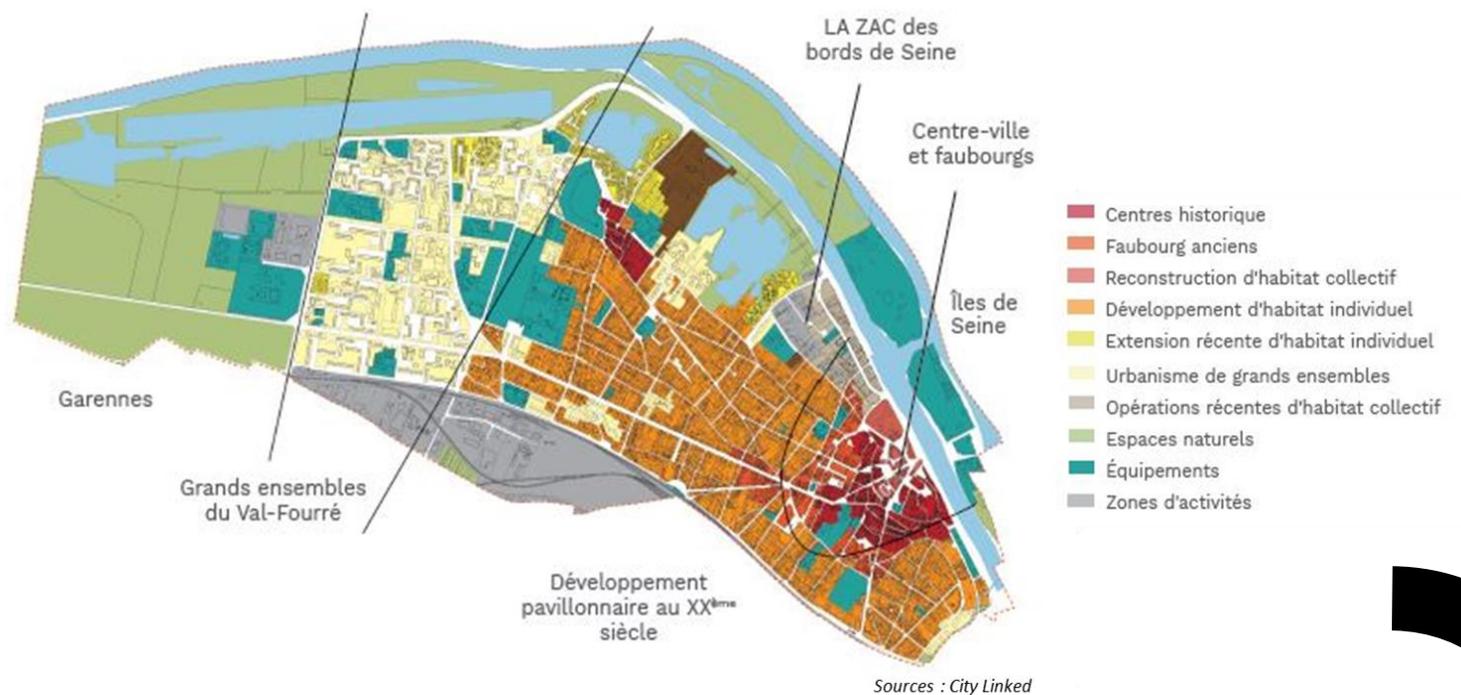
Présentation de la commune : localisation

- Près de **44 000 habitants**
- A l'Ouest de l'Île-de-France (dans **les Yvelines**)
- Aux portes du PNR du **Vexin Français** et de la **Normandie**

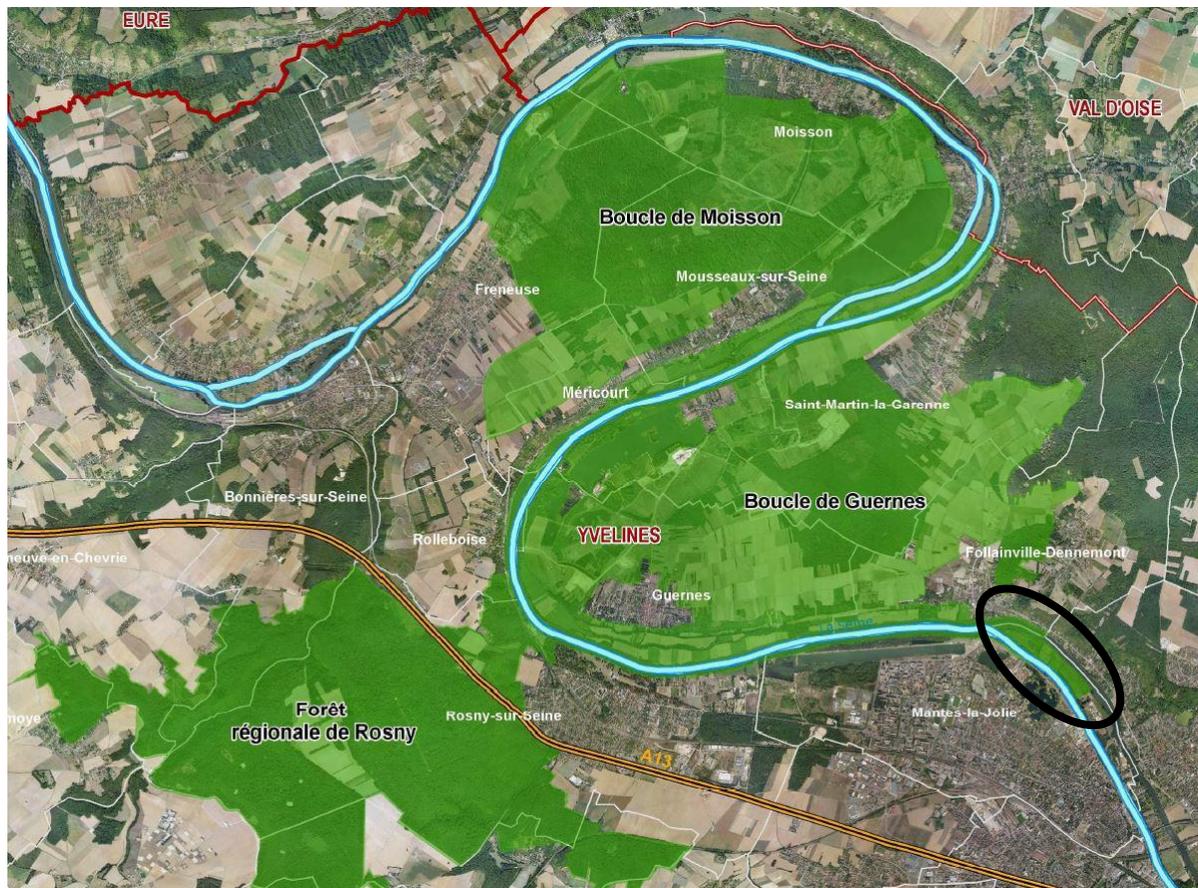


Présentation de la commune : organisation

- **3 grands quartiers urbains** : le centre-ville, Gassicourt et le Val Fourré
- 35% du territoire communal couvert par des **espaces naturels** : Butte verte, Garennes, bords de Seine et îles



Présentation de la commune : site Natura 2000



Site Natura 2000 des
« **Boucles de Moisson,
Guernes et forêt de
Rosny** » désigné au titre
de la Directive Oiseaux
(site ZPS) couvrant
notamment l'île l'Aumône
sur Mantes-la-Jolie

Les espèces d'intérêt communautaire

1. Alouette lulu
2. Œdicnème criard
3. Fauvette pitchou
4. Engoulevent d'Europe
5. Pie-grièche écorcheur
6. Bondrée apivore
7. Milan noir
8. Circaète Jean-le-blanc
9. Pic noir
10. Pic mar
11. Sterne pierregarin
12. Martin-pêcheur d'Europe
13. Blongios nain
14. Bihoreau gris
15. Harle piette
16. Balbuzard pêcheur
17. Chevalier combattant
18. Chevalier sylvain
19. Guifette noire

AM 2019



Autres espèces et milieux également pris en compte

Enjeu de conservation = [risque x valeur patrimoniale]

Agence des espaces verts DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Site Natura 2000 sur l'île l'Aumône : constats

Etat des lieux en 2019 :

- Gestion du site inappropriée aux spécificités Natura 2000,
- Forte pression des sangliers,
- Fermeture des milieux,
- Développement de plantes invasives



Mare pédagogique



Plan d'eau depuis l'observatoire

Noüe



Site Natura 2000 sur l'île l'Aumône: objectifs

Enjeux : engager des actions de **protection**, de **gestion** et de **valorisation** du patrimoine naturel de l'île l'Aumône.

Programme d'actions :

- Réaliser un atlas de la biodiversité,
- Etablir un plan de gestion adapté au site,
- Organiser des formations auprès des agents en charge de l'entretien des îles,
- Sensibiliser le public (visites ornithologiques, panneaux pédagogiques, ...),
- Réaliser les travaux d'entretien et de restauration du couvert végétal



Exemples de panneaux actuels

Réalisation d'un atlas de la biodiversité

Etude réalisée par le prestataire O.G.E. de mars 2021 à mai 2022, en concertation avec les agents de la Ville et les partenaires du site (AEV IdF, DRIEAT, DDT 78, Agence Régionale de la Biodiversité, section locale de la LPO, naturalistes membres de l'ASEE)

Objectifs de l'étude :

- **Actualisation du diagnostic** (étude bibliographique et inventaire écologique de la faune [mammifères terrestres, chauve-souris, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes], flore et habitats)
- **Définition des enjeux écologiques**
- **Proposition d'un plan de gestion des espaces naturels de l'île**

3 grands enjeux du programme d'intervention :

- **Préservation du patrimoine naturel**
- **Maintien des usages dont l'ouverture au public**
- **Diminution de la pression des sangliers dévastant le site**



AEV IdF : Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France

DRIEAT : Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

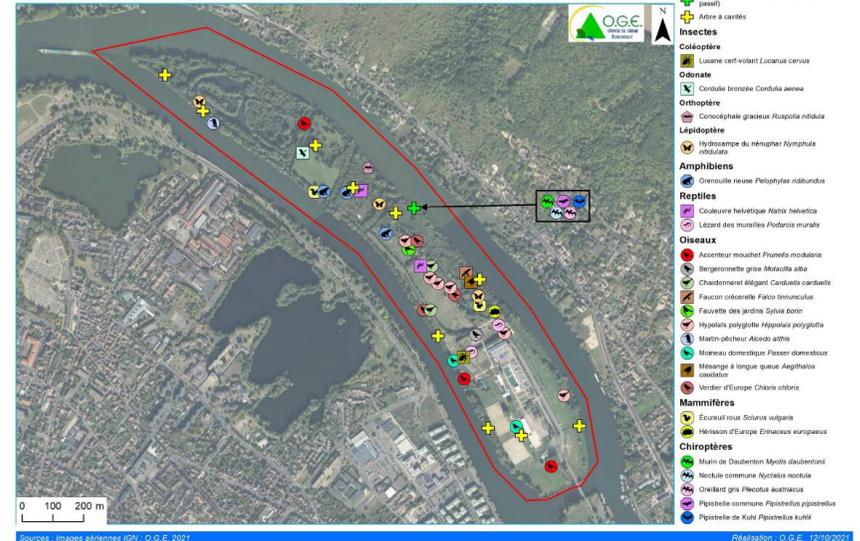
DDT : Direction Départementale des Territoires / LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

Réalisation d'un atlas de la biodiversité

Localisation des habitats



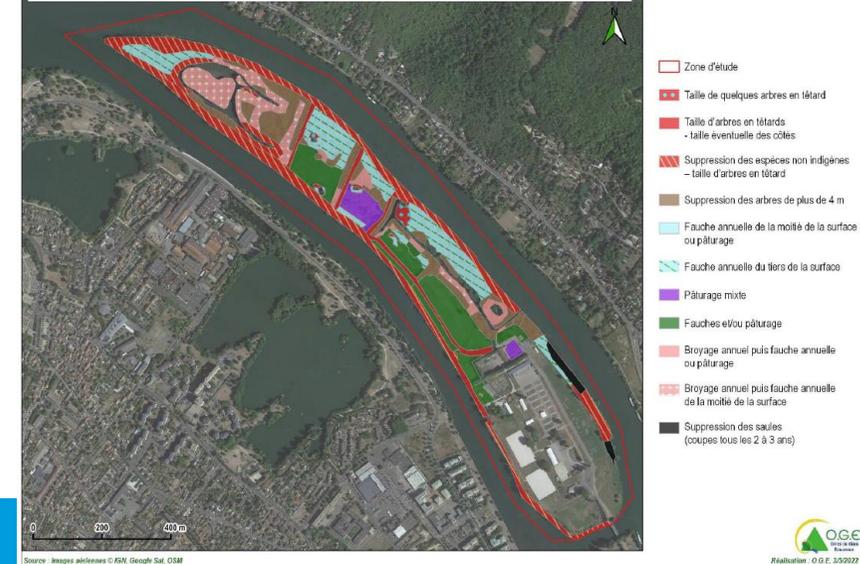
Localisation de la faune remarquable



Travaux lourds d'aménagements ou de restauration du couvert végétal



Gestion courante des habitats



Formation des agents chargés de la gestion du site

13 octobre 2022 : séance de formation des agents avec l'intervention de l'AEV IdF, la DDT 78, et naturalistes locaux

1^{ère} partie théorique : Présentation synthétique de la démarche Natura 2000 (définition, enjeux, pourquoi l'Île Aumône est-elle classée refuge Natura 2000 ? Liste des espèces qui ont permis ce classement...)

2^{ème} partie pratique : Incidences de cette démarche sur la gestion des espaces naturels de l'Île Aumône (plan de gestion pluriannuel, liste des travaux à réaliser par zone, techniques d'entretien préconisées, ...)



Sensibilisation du public

Octobre 2021 / juillet 2022 : Visites ornithologiques animées par la section locale de la LPO, dans le cadre des Assises de la transition écologique et de la programmation estivale



A venir :

→ Programmation plus récurrente de visite à déployer

→ Réflexion sur l'amélioration de la signalétique des îles et des panneaux pédagogiques de la partie Natura 2000

A venir : Mise en œuvre du plan de gestion (programme d'actions pluriannuel)

- **Travaux lourds d'aménagement ou de restauration du couvert végétal**
 - intervention via une entreprise extérieure et/ou en régie selon les travaux
 - travaux à réaliser en automne-hiver après chute des feuilles
- ❖ **Création d'ouverture sur les berges du plan d'eau devant l'observatoire et petite île** : coupe et entretien d'arbres et arbustes pour empêcher la fermeture du milieu et dégager la vue devant l'observatoire. Puis broyage annuel jusqu'à l'installation d'un couvert herbacé.
- ❖ **Déboisement des berges des petites mares de prairie** : taille des arbres pour apporter de la lumière.
- ❖ **Défrichage avec parcimonie d'une partie des fourrés arbustifs eutrophes** (au niveau de la petite île, noue et mare pédagogique) : coupe et exportation/broyage du bois. Puis, broyage annuel jusqu'à l'installation d'un couvert herbacé.
- **Actions pour contrôler les sangliers** → intervention par des professionnels de la chasse.
 - ❖ **Chasse à l'affût** à réaliser régulièrement

Plan de gestion : un programme d'actions à mettre en œuvre progressivement sur plusieurs années

- **Actions de gestion courante des habitats et d'entretien du site**

- intervention via une entreprise extérieure et/ou en régie selon les travaux

- cartes de localisation et catalogues avec photos des espèces indésirables à concevoir

- travaux à réaliser en automne-hiver après chute des feuilles

- ❖ **Suppression des espèces non indigènes et exotiques envahissantes** (Erable Negundo, Vigne-vierge commune, Buddleja du père David et Symphorine à fruits blancs)

- ❖ **Taille de certains arbres en têtard**

- ❖ **Fauche et pâturage mixtes des berges herbacées, des prairies et du verger**

- ❖ **Coupe sélective d'essence arborée**